

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

La Méthode Renner guérit-elle la Tuberculose ?

Le POUR et le CONTRE

Certains trouveront peut-être que, dans cet organe corporatif, nous donnons une place excessive à cette question.

Au risque d'encourir ce reproche, nous estimons que notre devoir nous oblige à publier tout ce qui peut éclairer nos malades, particulièrement ceux qui, suivant le traitement Renner, se demandent s'ils sont sur la bonne voie.

La question étant controversée, il nous semble qu'il est nécessaire de reproduire, dans un élémentaire souci de loyauté, l'essentiel de ce qui se publie pour ou contre la méthode.

Nos malades jugeront en dernier ressort.

Contre. — Il y a l'affiche que le Comité National de Défense contre la Tuberculose a fait placer dans tous les sanatoria et dispensaires. Cette affiche, intitulée : « Mefiez-vous des faux guérisseurs ! », met en garde les malades contre les méthodes Friedmann, Odin, Dangerfield et Renner. En ce qui concerne ce dernier, elle s'exprime ainsi :

« Spécifique Renner. — Ce soi-disant spécifique, fabriqué à Chelles (Seine-et-Marne), n'est que du papier de chanvre roulé en granules avec une substance analogue au jaune d'œuf.

« A quoi répondent les soi-disants résultats obtenus par les guérisseurs ? En réalité, les sujets traités, s'ils sont vraiment tuberculeux, ne tardent pas à être abandonnés par eux « parce qu'ils sont venus beaucoup trop tard ». Les autres ne sont pas de vrais tuberculeux et leur prétendue guérison masque une véritable escroquerie.

« Il a paru au Comité National de Défense contre la Tuberculose, qu'il était de son devoir de mettre en garde les malades contre les dangers qu'ils courraient en perdant un temps précieux à des tentatives thérapeutiques, souvent nuisibles, toujours inutiles et fort coûteuses, tandis que leur guérison ou leur amélioration durable dépend d'une surveillance médicale attentive en même temps que des mesures particulières d'hygiène régulièrement et parfaitement observées ».

« Le Bureau du Comité National de Défense contre la Tuberculose ».

Pour. — Ces divers articles de L'Œuvre :

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose formule une singulière accusation, mais il ne l'appuie d'aucune preuve.

Un récent article paru dans la Vie Saine, organe populaire du Comité de Défense contre la Tuberculose, nous a surpris. Il est intitulé : « Mefiez-vous des « faux guérisseurs » et nous n'y eussions porté nulle attention s'il n'avait pas été signé par « Le Bureau du Comité National » lui-même. Parmi les « faux guérisseurs » qu'il dénonce, figure, outre le vaccin de Friedmann, exécuté en sept lignes de texte (nos lecteurs se rappelleront l'étude que fit de la méthode Friedmann M. le Dr Teschoueyres, l'éminent bactériologiste, directeur de l'Ecole d'Hygiène de la Ville de Reims, et ses conclusions prudentes, mais sérieuses (Œuvre du 27 avril 1929), outre les méthodes du Dr Odin et du Dr Dangerfield, le « Spécifique Renner » :

— Ce soit-disant spécifique, écrit la Vie Saine, fabriqué à Chelles (Seine-et-Marne), n'est que du papier de chanvre roulé en granules avec une substance analogue au jaune d'œuf ».

L'organe populaire du Comité de Défense contre la Tuberculose compte, dans son Comité technique et de propagande, de nombreuses sommités du monde médical.

Pour avoir osé écrire du « spécifique Renner » les lignes ci-dessus, lesquelles n'accordent même pas à l'invention du chimiste le bénéfice du doute scientifique, il faut que la conviction du Bureau du Comité national soit profonde et que, comme on dit, sa religion soit faite. Il faut pour que, possédant dans la masse française, où sa publication est répandue gratuitement, le crédit moral considérable que lui assure le combat qu'il mène contre les fléaux sociaux et contre la tuberculose en particulier, il ait rangé dans la catégorie des faux guérisseurs dénoncés au mépris public, le spécifique Renner et pour qu'il ait affirmé que ce produit n'était que du papier de chanvre, il faut évidemment qu'il en ait acquis la certitude. Ou alors, n'est-ce pas, le Bureau du Comité National de Défense contre la Tuberculose aurait commis une mauvaise action et contre M. Renner et contre les malades qui ont mis leur confiance — leur dernière espérance — dans son traitement.

Or, pour acquérir cette certitude, le Bureau du Comité national a dû faire quelques expériences ou tout au moins soumettre le produit de M. Renner à une sévère analyse scientifique.

L'Œuvre n'a jamais poursuivi d'autre objet. L'Œuvre a voulu que cette méthode découverte par un chimiste français, et négligée comme telle par la science officielle, fût soumise au contrôle de l'expérience. Nos lecteurs savent que les expériences

poursuivies pendant six mois, encore qu'elles aient fourni des résultats des plus intéressants, ne nous ont pas donné entière satisfaction.

Voici donc que la Vie Saine rejoint ici l'effort persistant de l'Œuvre, effort qui consiste toujours à savoir — l'avons-nous assez répété ! — si oui ou non la méthode Renner guérit la tuberculose.

La Vie Saine nous affirme que le spécifique Renner n'est que du papier de chanvre. S'il en est ainsi — et l'on ne saurait, en vérité, douter de la compétence de son comité technique — qu'elle se hâte de nous en fournir la démonstration. C'est un devoir public. Si le spécifique Renner n'est que du papier et du jaune d'œuf, non seulement il est un remède inutile, mais encore c'est un remède nuisible. Avec la Vie Saine, dès qu'elle nous en aura donné la preuve, nous le proclamerons hautement. Car nous n'avons souci, en ce journal et dans cette affaire, que de la santé publique.

Etonnons-nous cependant que les sommités du monde médical, qui au moins au même degré que nous doivent avoir ce souci, aient attendu si longtemps et aient employé ce moyen : un texte qu'aucune preuve ne vient étayer.

(6 Septembre).

Henri SIMONI.

Une expérience définitive va être faite

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose a fait, pour le moins, ce qu'on appelle communément un pas de clerc, en signant, dans son organe La Vie Saine, une manière de circulaire intitulée : « Mefiez-vous des « faux guérisseurs », et où il associait, dans son ostracisme, les noms de Friedmann, des docteurs Odin et Dangerfield et de M. Renner.

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose pousse plus loin son zèle, qu'on souhaiterait mieux inspiré. Il plaçarde un peu partout, dans les dispensaires, dans les sanatoria, où, précisément, de nombreux malades suivent le traitement Renner, ce texte qui y fait scandale. En vain avons-nous demandé au Comité National sur quelles raisons sérieuses se fondait son opinion que M. Renner était un « faux guérisseur », lui donnant l'assurance que l'Œuvre était prête à joindre sa voix à la sienne pour le proclamer, à la condition, toutefois, qu'il voulut bien nous en fournir la démonstration.

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose, dont on pouvait penser qu'il disposait de meilleurs et de plus nobles moyens de propagande, accuse, dénonce, mais ne donne aucune preuve.

C'est trop et pas assez. Son affirmation désinvolte n'apporte aucune lumière ni aucune conclusion à une question des plus graves qui tient en suspens, à l'heure actuelle, des milliers de malades tuberculeux. Les lettres que nous recevons quotidiennement

nous donnent la mesure de l'angoisse que les dénonciations du Comité national ne sont point faites pour calmer.

D'autre part, une nouvelle association, née de l'Association ouvrière des mutilés de guerre et de l'Association générale des victimes de la guerre des P. T. T., dite « Association de Lutte Antituberculeuse », nous presse, au nom de tous ses adhérents comme au nom de tous les malades civils, de trancher l'irritant et douloureux problème : « Peut-on faire confiance, nous demandent-ils, au traitement Renner contre la tuberculose ? Le traitement Renner guérit-il la tuberculose ? Son spécifique n'est-il, comme le public et le placard le Comité National de Défense contre la Tuberculose, « qu'une feuille de chanvre et un peu de jaune d'œuf » ?... S'il en est ainsi, peut-on permettre que la santé publique soit impunément livrée à un « faux guérisseur » ? Nous voulons savoir la vérité, nous qui voudrions guérir !... ».

La vérité !...

L'Œuvre ne s'y dérobe pas. Elle va essayer, de nouveau, de la connaître et, cette fois, les conditions dont elle sera entourée seront telles que nul — fût-il placé aux sommets de la science — ne pourra pas ne pas la reconnaître.

De nouvelles expériences du traitement Renner vont avoir lieu. Elles auront les garanties les plus sérieuses des points de vue moral et médical.

Sur notre demande, en effet, M. le docteur Dreyfus, médecin-directeur des Fondations Barth, qui comptent, parmi leurs administrateurs, M. Prévost, maire du X^e arrondissement, M. le docteur Calmels, conseiller municipal, etc., a mis gracieusement à la disposition de l'Association de lutte antituberculeuse, un de ses immeubles, 53, rue Fondary, avec tous les médecins et tous les services que comporte cette puissante organisation. Nous indiquerons, dans un prochain article, le fonctionnement de cette épreuve scientifique, qui doit être et sera définitive.

(8 Septembre).

Henri SIMONI.

M. Renner est-il un " faux guérisseur " ?

Nous recevons de M. Renner la lettre suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

Chelles, 7 septembre 1929.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de *L'Œuvre* du 6 septembre et je me fais un devoir de répondre au manifeste publié par un Comité dit : « de défense contre la tuberculose ».

J'ai appris, en effet, que ce Comité avait fait apposer dans des sanatoria des affiches diffamatoires, sur le « Spécifique Renner » en particulier. Il y est dit, notamment, que mon produit n'est composé que de « boulettes de papier de chanvre agglutiné avec une matière semblable à du jaune d'œuf ».

Je ne puis vraiment laisser passer sous silence de pareilles inepties.

Il convient que le Comité de défense contre la tuberculose apprenne, puisqu'il semble l'ignorer, que la Faculté de Pharmacie de Paris a, conformément à la loi, saisi par deux fois — en 1925 et en 1929 — des échantillons du « Spécifique Renner » ; que le Service des Fraudes du département de la Seine, à Paris, a également saisi, il y a cinq mois, pour analyses, plusieurs flacons de « Spécifique Renner ».

Il est résulté de ces analyses que jamais il n'a été trouvé dans la composition de mon produit rien qui ne fût conforme à ma formule publiée.

Parlant, dans son manifeste, des résultats acquis par l'application de ma méthode, le Comité de défense contre la tuberculose prétend que de tous les malades traités pas un n'était tuberculeux ni bacillaire et que ceux qu'on avait présentés comme guéris constituaient un véritable délit d'escroquerie.

C'est formel, n'est-ce pas ? A ces calomnies, je répondrai non moins nettement : je mets au défi les signataires de ce manifeste de prouver qu'un seul des malades traités par ma méthode n'était pas tuberculeux bacillaire, à plus forte raison les malades que j'ai présentés moi-même, en 1924, à l'Académie de Médecine de Paris, par un dossier complet que j'avais établi et déposé à cette époque — dossier dont je n'ai jamais eu de nouvelles et pour cause ?

Je puis, en revanche, faire la preuve indiscutable, par la production de mes dossiers personnels, que la presque totalité des malades guéris par ma méthode

étaient des tuberculeux bacillaires sortant de dispensaires et de sanatoria, des gazés de guerre (réformés à 100 %) ou des malades divers dont le diagnostic avait été établi par des médecins, des spécialistes et même des professeurs en renom.

Je tiens ces preuves à la disposition de mes diffuseurs, à la disposition de quiconque.

Veuillez agréer, etc...

(11 Septembre). F. RENNER, Chimiste.

Les expériences de la méthode Renner contre la tuberculose vont commencer à la Fondation Barth

Le Comité National de Défense contre la Tuberculose, pressé par nous d'apporter la preuve de son accusation contre le « Spécifique Renner », ne donne pas signe de vie. Il se contente de placarder son manifeste calomnieux dans les sanatoria et dans les dispensaires de France. Singulière propagande, alors qu'on s'est donné la haute mission de lutter contre les fléaux sociaux et que le premier acte de cet évangelie devrait tenir en la recherche passionnée des remèdes susceptibles de les guérir !

Plus soucieux de justice et de vérité, il nous reste à parachever la tâche que nous nous sommes assignée et à poursuivre les expériences scientifiques qui doivent démontrer et prouver, de façon indiscutable, si oui ou non la méthode Renner guérit la tuberculose.

Nous avons dit — dans *L'Œuvre* du 8 septembre — que sur notre demande, M. le Dr Dreyfus, médecin-directeur des Fondations Barth, avait mis gracieusement à la disposition de l'Association de lutte antituberculeuse, dont le siège est boulevard Beaumarchais, n° 3, un de ses immeubles, 53, rue Fondary. L'Association de lutte antituberculeuse, sous les auspices de l'Association ouvrière des mutilés de guerre et de l'Association générale des victimes de la guerre des P. T. T., va y poursuivre les expériences de la méthode Renner dans des conditions qui donneront toutes garanties, tant au point de vue médical qu'au point de vue moral.

Voici ces conditions. Deux cents malades tuberculeux seront choisis sous le contrôle conjugué de M. le Dr Dreyfus et de M. Renner. C'est sur ces deux cents malades que porteront les expériences. Ne seront désignés et soignés que les malades tuberculeux ayant des bacilles de Koch. Chaque malade aura sa fiche établie dès son entrée et où sera formulé le diagnostic antérieur porté sur son cas par son médecin ordinaire. Elle sera complétée par l'examen radiographique, la prise de poids, de température, les examens bactériologique et urologique. Les malades recevront tous soins et conseils conformes au traitement Renner qu'ils devront appliquer chez eux. Car la Fondation Barth n'hospitalise aucun malade.

Les malades tuberculeux devront s'adresser pour se faire inscrire, au siège de l'Association de lutte antituberculeuse, 3, boulevard Beaumarchais.

Les expériences se poursuivront pendant six à huit mois. M. Renner s'est engagé, d'ores et déjà, à signer, à la fin de chaque semaine, les fiches des malades afin de constater que sa méthode et son traitement sont scrupuleusement appliqués. En outre, les expériences poursuivies 53, rue Fondary, seront placées sous le haut contrôle d'un Comité de surveillance. Elles seront faites au grand jour. Tous les médecins de Paris, de la province et de l'étranger — nous savons le nombre et la qualité de ceux qui s'intéressent à la découverte de M. Renner — pourront, en toute circonstance, y assister, questionner et examiner les malades.

— *L'Œuvre* veut que de ceci sorte la vérité, nous dit le Dr Dreyfus. Je le veux aussi. Je veux personnellement savoir ce que vaut la méthode Renner. Elle ne sera pas la première sur laquelle aient porté nos expériences. Je dois à la vérité de dire que je n'en ai, jusqu'ici, trouvé aucune qui pût guérir la tuberculose.

« La méthode Renner la guérit-elle ? Je n'en sais rien, mais j'estime que nous n'avons pas le droit, nous médecins, de dire qu'une méthode ne vaut rien sans l'avoir essayée... »

« Nous allons l'appliquer à des tuberculeux. J'appelle tuberculeux les malades qui ont des bacilles de Koch dans leurs crachats.

« Si la méthode Renner guérit les malades qui ont des bacilles de Koch dans leurs crachats, je le crierai très haut. Et je vous réponds que ma voix sera entendue ! »

(14 Septembre).

Henri SIMONI.

Par la méthode Renner l'Association de lutte antituberculeuse essaye de guérir la tuberculose

Nous ne saurions répondre personnellement aux trop nombreux malades tuberculeux qu'a péniblement surpris la campagne sournoisement menée contre le traitement Renner par le Comité de Défense contre la Tuberculose. Qu'ils trouvent ici l'assurance renouvelée que rien ne sera négligé pour que la lumière soit faite sur l'efficacité du spécifique considéré par tant d'entre eux comme susceptible d'apporter au terrible mal une amélioration sensible.

Les expériences qui vont être entreprises par l'Association de lutte antituberculeuse, sous les auspices de l'Association ouvrière des mutilés de guerre et de l'Association générale des victimes de la guerre des P. T. T., seront en ce sens décisives. Elles seront faites, au dispensaire de la rue Fondary, n° 53, sous la direction de M. le Dr Dreyfus, médecin-directeur des Fondations Barth, dans de telles conditions et avec un tel scrupule scientifique que quiconque devra s'incliner devant la vérité. Celle-ci vaut d'être recherchée. Elle intéresse non seulement la science — en dépit de ceux qui systématiquement, et pour quelques motifs, s'en tiennent à la négation de tout effort — mais les millions de malheureux qui attendent et qui souffrent...

**

Un service de médecins spécialement créé pour les expériences de la méthode Renner dirigera le dispensaire de la rue Fondary, sous la direction personnelle de médecins du Dispensaire, du chef de laboratoire des hôpitaux et de radiologues officiels.

D'autre part, les médecins de Paris, de province ou de l'étranger auront toute liberté de se présenter au dispensaire, d'assister à l'examen des malades, de contrôler les examens radiographiques des crachats. Pendant toute la durée des expériences de la méthode Renner, le dispensaire, mis gracieusement à la disposition de l'Association de lutte antituberculeuse par M. le Dr Dreyfus, sera une maison de verre. Tous les délégués des grandes associations des mutilés, de gazés, etc., sont d'ores et déjà conviés à assister aux travaux des médecins et à les contrôler. Notamment l'Association de lutte antituberculeuse offre à la Fédération des Blessés du Poumon de faire choisir par ses propres médecins, vingt malades tuberculeux bacillaires qui seront examinés et soignés gratuitement pendant toute la durée du traitement — que M. Renner estime devoir être de 8 mois — afin que ses médecins puissent suivre eux-mêmes les effets du traitement et, le cas échéant, en répandre le bienfait dans leur Fédération.

Les malades tuberculeux — anciens combattants ou civils des deux sexes — désirant se soumettre au traitement Renner, devront, sans tarder, se faire inscrire au siège de l'Association de lutte antituberculeuse, 3, boulevard Beaumarchais. Nous avons dit déjà (*L'Œuvre* du 14 septembre), que le nombre des malades appelés à suivre le traitement rigoureusement contrôlé à la Fondation Barth était limité à deux cents malades tuberculeux bacillaires. Hâtons-nous d'ajouter que l'Association de lutte antituberculeuse organise, à son siège même, un dispensaire où les autres malades trouveront les soins diligents de médecins spécialisés, où même l'Association espère, grâce à l'intérêt que suscite son généreux effort, pouvoir avant qu'il soit longtemps, fournir un traitement gratuit aux malades tuberculeux indigents.

La lutte contre la tuberculose est, cette fois, vraiment engagée.

Henri SIMONI.

L'opinion de nos malades

Comme nous l'avons fait à diverses reprises, nous donnons ci-dessous quelques extraits des lettres que nous adressent les malades du *Rayon de Soleil*.

Du 21 Août.

J'ai le plaisir de vous annoncer que je vais beaucoup mieux, l'état général est meilleur et le voile qui recouvre en partie les poumons a disparu de moitié. Le Docteur Simonesio était content, il a trouvé qu'il y avait beaucoup d'amélioration en si peu de temps. Il m'a interdit encore le travail à l'usine, beaucoup de grand air et d'exercice au soleil à cause de la parole qui ne revient pas vite.

M. X...

Du 3 Septembre.

Les deux camarades qui suivent la méthode Renner vont bien et je crois que l'un d'eux ne tardera pas à reprendre son travail.

M. Y...

Du 20 Août.

Je suis allé voir le Docteur Simonesio. Il m'a trouvé un point faible mais n'a pas jugé utile de me faire suivre la méthode Renner puisque le régime étant très dur aurait craint de me faire maigrir. Comme je suis en bonne voie de guérison il a jugé cela inutile.

Mlle X...

Du 13 Septembre.

Depuis que je suis ici je n'ai pas eu de nouvelle hémoptysie et la température est à peu près normale.

Je pense descendre la semaine prochaine à St-Claude. Je serai donc heureuse d'aller à votre bureau pour vous donner de mes nouvelles qui sont excessivement bonnes.

Mme X...

**

Nous prions de nouveaux tous les malades de nous tenir continuellement au courant de leur état et de leurs impressions.

E. P.

LE BOORT

Le cours du boort est toujours stationnaire à florins : 4,35 le carat au bureau de boort d'Anvers.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Spécialité d'Outilage
pour Diamantaires et Lapidaires

Rôdeuses, Meules, Pilons
Chaufferettes gaz ou essence, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

Jean DEFUGÈRES

Rue Gagnier (Sur les Étapes)

SAINT-CLAUDE (JURA)

SYNDICAT DIAMANTAIRE de ST-CLAUDE

SOUSCRIPTION des DIAMANTAIRES en faveur des Pipiers en Grève (Suite)

Huitième Liste

Pers, Coop. <i>Le Diamant</i> , semaine du 1 ^{er} au 7 septembre.....	2.000	»
Monnier Eugénie.....	20	»
Bailly Aimé.....	10	»
Mermet Félix.....	20	»
Liste 42 Coopérative <i>Le Diamant</i> , Cinquétral : Monneret Georges, 5 ; Monneret Adèle, 5 ; Cottet Henriette, 5 ; Prost Rose, 5 ; Prost Marguerite, 5 ; Cottet Jeanne, 5 ; Bonin Joseph, 5 ; Un tourneur, 5.	40	»

Total.....	40	»
Liste 118 Coopérative <i>Le Diamant</i> , Cinquétral : Monneret Georges, 5 ; Monneret Adèle, 5 ; Cottet Henriette, 5 ; Cottet Jeanne, 5 ; Prost Marguerite, 5 ; Prost Rose, 5. Tot.	30	»
Liste 192 Atelier Saintoyant, Saint-Claude : Céleste Benoit-Jeannin, 10 ; Louise Aumaitre, 5 ; Georgette Monneret, 5 ; Antoinette Aumaitre, 5 ; Claire Aumaitre, 2. Total	27	»
Liste 266 St-Germain-de-Joux : Demond Georges, 3 ; Bianchi Estelle, 2 ; Raymond Achille, 2 ; Bianchi Henri, 2 ; Bianchi Camille, 2 ; Madeleine Bianchi, 2,50 ; Mme Bianchi Camille, 2 ; Gaillard Auguste, 2 ; Jarcelat Gilbert, 2. Total	19 50	

Liste 278 Molinges : Monnier Amand, 5 ; Morand Maurice, 5 ; Flattot Jeanne, 5 ; Lacroix Henriette, 5 ; Michaud Marcel, 5 ; Jeanne Michaud, 5 ; Gros Germaine, 2 ; Janod Marius, 2. Total	34	»
Liste 324 Atelier Léon Michaud : Grospiat Eugène, 5 ; Grossiord Fernand, 5 ; L. Tournier, 2 ; Bozzio L., 2 ; Reffay Eugène, 1 ; Bailly Céleste, 5 ; Charles Vuillet, 10 ; Simonne Vuillet, 5 ; Anonyme, 5. Total	40	»
Liste 328 Vertamboz : Coquelin Georges, 3 ; Coquelin Paul, 3 ; Prost Noël, 3 ; Michaud Louis, 3 ; Bandier Paul, 3. Total	15	»
Liste 336 St-Germain-de-Joux : Demond Georges, 3 ; Bianchi Estelle, 3 ; Raymond Achille, 2 ; Bianchi Henri, 2 ; Bianchi Madeleine, 2 ; Bianchi Camille, 2 ; Mme Bianchi Camille, 2. Total	16	»

Liste 340 Sellières : Dadot Joseph, 5 ; Gauthier Georges, 2 ; Chavanne Léon, 5 ; Jousserandot F., 5 ; Cessin Louis, 5 ; Dadot Elie, 5 ; Poupon René, 5 ; Jacquot Louis, 3. Tl.	35	»
Liste 343 Atelier Juhan, St-Claude : Hammerer Eugène, 10 ; Mermet, 2 ; Duraffour, 3 ; A. Belous, 3 ; Magnolion, 5 ; L. David, 3 ; Henri Regad, 10. Total	36	»
Liste 267 Nantua : Illisible, 5 ; Guillot M., 2 ; Jeannin, 5 ; Marie Colliet, 5 ; Paquet Jeanne, 5 ; Collomb, 5 ; Mourlevat, 3 ; Mauchez, 3 ; Juillard, 2 ; Syndicat d'Ameublement de Nantua, 100. Total	135	»

Fernand Lavenne.....	5	»
Chappeland Alfred, Vaux.....	10	»
Anonyme	6 05	
Total de la 8 ^e liste.....	2.498 55	

Neuvième Liste

Personnel Coopérative *Le Diamant*..

— Adamas

Liste 184 Atelier Dalloz, Chassal : Michalet Eugène, 5 ; Cotte B., 5 ;

Delatour E., 5 ; Bouchet C., 2 ; Bénier C., 5 ; Mermet A., 2 ; Mermet Simone, 5 ; Nicod Louise, 5.	34	»
Total	20	»

Liste 277 Atelier Benoit, Chassal : Paul Benoit, 5 ; Morand Clovis, 5 ; Benoit Gabriel, 5 ; Benoit Raymond, 5.	118	»
Total	50	»

Liste 280 Coopérative <i>Le Diamant</i> , Foncine-le-Haut : Mermet Léon, 10 ; Désiré Bourgeois, 5 ; Guy Louis, 5 ; Bourgeois Paul, 5 ; Pagnier Henri, 5 ; Pagnier Camille, 5 ; Mathieu Robert, 5 ; Jeunet Alexandre, 10 ; Jobard A., 5 ; Genisset Auguste, 5 ; Genisset Louise, 5 ; Jeannin Roger, 5 ; Fumey M., 5 ; Voisard Marguerite, 5 ; Michaud Léontine, 4 ; Caille Eglantine, 5 ; Fumey Marius, 5 ; Petetin Laurent, 5 ; Petetin Luce, 5 ; Pagnier Léon, 5 ; Bourgeois Alfred, 5 ; Jacquet Odette, 4.	118	»
Total	81	»

Liste 341 Coopérative <i>Le Diamant</i> , Foncine-le-Haut : Mermet Léon, 10 ; Jacquet C., 5 ; Piguet Charles, 3 ; Pagnier Henri, 5 ; Pagnier Camille, 5 ; Jeunet H., 5 ; Jeunet R., 5 ; Bourgeois Paul, 5 ; Berthet Zoïl, 5 ; Michaud Désiré, 5 ; Royet Denise, 3 ; Métra H., 5 ; Alexandre Jeunet, 10 ; Bourgeois Y., 5 ; Michaud Léon, 5.	118	»
Total	50	»

David Léon, Lamoura.....	3	»
Gauthier Marcel, —	5	»
Dalloz André.....	10	»
Bailly Louis.....	5	»
Seguy Charles.....	10	»
Louise Berthet, Clairvaux.....	10	»
Alfred Chappeland, Vaux.....	6	»
Narcisse Saveret, Trévoix.....	15	»
Maurice Morand, Molinges.....	5	»
Jules Delorme, Briod.....	5	»
Edmond Grossiord.....	5	»
Juliette Lavenna.....	5	»
Syndicat Diamantaire de Felletin....	100	»
Nemours....	200	»

Total de la 9^e liste..... 4.022 10

Total de la souscription à ce jour.. 40.295 95

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

MM. Rey-Lançon, St-Claude.....	200	»
Raymond Dunand, St-Claude.....	5	»
Henri Courtine, —	10	»
F. A.....	20	»
Cagnotte ouvr. Maison Arbez, Lyon..	51	»
MM. Vittoz-Arbez, Lyon.....	50	»
Un visiteur (Maison Rey-Lançon)...	10	»
Louise Berthet, Clairvaux.....	10	»
Personnel Maison H. Voet, Paris....	224	»
Trouvaille, fête de la Jeunesse, Paris.	2	»
Mme Korpès, Paris.....	5	»
Versé p. Diebold, trop-perçu sur caisse	10	»
Ouverture de la cagnotte, ouvriers de la rue Milton et de la Maison Sevadjian, Paris.....	451 55	

Vente de stèles :		
Divers ateliers de St-Claude, Avignon et Chassal.....	312	»
Coopérative <i>Le Diamant</i>	112	»
Atelier Jacquot-Dadot, Sellières.....	35	»

Pourcentage sur cotisations :		
Pierre Achard, St-Claude.....	6 65	
Maurel Gabriel —	9 95	
Georges Demand, St-Germain-de-Joux.....	5 50	

Total	1.529 65	
Listes précédentes.....	16.725 80	

Total à ce jour (depuis le début de l'année)	18.255 45	
--	-----------	--

Merci à tous ces généreux donateurs.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude et ses Sections.

— La situation est normale et tous les ouvriers sont occupés, aussi bien à St-Claude que dans les diverses sections.

— Lors de la récente Assemblée Générale, il a été procédé au renouvellement de la Série B du Conseil d'Administration du Syndicat. Ont été élus :

Grospliron Jean, Grossiord Léonce, Maurel Gabriel, Mermet Charles, Michaud André, Michaud Fernand, Mollet Marius, Rousset Alix, Bouvard Charles, Calamand Fernand, Callet Louis, Dalloz André et Bourgeat Eglantine.

— Jules Reffay et Maurice Monneret, membres sortants de la Commission de Contrôle, ont été renouvelés dans leurs fonctions.

La maison Dalloz-Guy nous a fait remettre 33 kgs de bouts de stèles.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

— *Caisse de Maladie.* — Il est rappelé aux camarades que, pour avoir droit aux secours de maladie, il doivent accomplir la formalité suivante qui est indispensable : Dès le début de la maladie ils doivent faire la demande d'une feuille de maladie et cette demande doit être accompagnée d'un certificat médical. Ainsi seulement peut s'exercer le contrôle nécessaire par les visiteurs désignés à cet effet.

Qu'on prenne bonne note qu'il ne sera pas donné suite aux demandes de feuille de maladie formulées dans d'autres conditions.

Apprentissage. — Il est rappelé à tous les adhérents que tout apprenti doit avoir préalablement à son entrée, été agréé par l'organisation. Toute demande d'apprentissage doit être accompagnée du bulletin de naissance.

Il appartient aux camarades de chaque atelier de nous aider à faire respecter cette prescription qui est de première importance.

Souscription pipiers. — Les camarades qui détiennent encore des listes de souscription en faveur des pipiers sont priés de nous les renvoyer immédiatement, fussent-elles blanches, afin de nous permettre d'en effectuer le recensement et le contrôle.

Felletin. — La situation est normale dans ce centre.

Nemours. — Tous les ouvriers sont occupés normalement.

Nous continuons de chercher à nous renseigner sur les deux faits d'ordre différent qui nous ont été signalés. En attendant, nous prions les camarades de ce centre de se rassurer à toute solution extrême. Une scission dans l'organisation ne peut être profitable aux intérêts ouvriers.

— Nous devons signaler que les ouvriers de la Coopérative ont bénéficié de 15 jours de vacances payées. C'est un excellent pré-lude à l'action qui doit s'engager pour les 15 jours de congé.

Taninges. — Rien de particulier sur notre place où tout le monde est occupé.

Thoiry. — La situation n'est pas très bonne. On se ressent du calme des affaires et le travail est peu abondant.

Lyon. — A Lyon, la situation est normale.

Paris — La situation est un peu calme sur la place de Paris, mais on espère que cela sera de courte durée.

Nous ne connaissons pas encore à l'heure où nous écrivons cela, la fluctuation possible de l'indice de vie chère et sa répercussion sur les salaires du mois. Nous donnerons cette information le mois prochain.

— Le personnel de la maison Voet, et le camarade Geffroy lui-même, nous prient de dire que ce n'est pas à la seule initiative de ce dernier qu'est due la collecte hebdomadaire effectuée dans cet atelier au profit du Rayon de Soleil. Cette initiative vient du personnel tout entier qui espère que d'autres maisons suivront son exemple.

Pour éviter des lettres multiples et des frais d'envois répétés, les sommes versées au Rayon de Soleil ne sont envoyées à St-Claude que lorsque le montant en est assez élevé.

Nous prions les camarades de Paris de bien vouloir en prendre note et de ne pas manifester d'inquiétude ou d'impatience si leurs dons ne sont pas insérés de suite dans le journal.

Alexandre Le Bon.

**

BELGIQUE ET HOLLANDE

En consultant la statistique de travail publiée d'autre part, on se rendra compte que le calme des affaires n'a pas le caractère aigu que d'aucuns voudraient lui attribuer.

On constatera au contraire que le nombre des chômeurs est sensiblement moins élevé qu'il y a quelques semaines.

Valeurs Diamantières et Marché des Diamants

La lourdeur prévaut sur les valeurs diamantières. La *De Beers* se trouve à 1.478 le 30 septembre contre 1.530 le 30 août. La *Jagersfontein* résiste mieux et s'inscrit à 301 contre 299,50 aux mêmes dates.

**

Un certain calme règne sur les marchés et a atteint même les fantaisies qui bénéficiaient depuis longtemps d'une grande vogue.

On attribue en partie cette accalmie à la réserve des acheteurs américains qui attendent le sort réservé à la proposition de réduction des droits d'entrée sur les diamants. On sait que cette proposition avait été rejetée par la Chambre américaine. Or, la Commission des Finances du Sénat s'est prononcée favorablement. L'affaire va donc revenir en discussion et après le vote de la Commission des Finances les chances d'adoption paraissent augmentées.

Au surplus, quelle que soit la solution finale qui interviendra, il semble permis de pronostiquer une reprise des achats américains dès que ce gros élément d'incertitude aura disparu.

On se plaint aussi du manque de brut pour fantaisies.

Les prix du brut demeurent fermes.

E. P.

On demande un débruteur (rond et fantaisie) pour travailler en atelier.

S'adresser à la Permanence.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 15 au 21 Juillet	14.816	798
Du 22 au 28 —	14.828	767
Du 29 Juillet au 4 Août ..	14.828	700
Du 5 au 11 Août	14.829	993
Du 12 au 18 —	(Vacances)	
Du 19 au 25 —	14.828	803
Du 26 Août au 1 ^{er} Sept..	14.814	630
Du 2 au 7 Septembre	14.814	539

Les 14.814 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.974 polisseurs, dont 342 chômeurs ;
2.027 sertisseurs, dont 69 chômeurs ;
1.708 débruteurs, dont 99 chômeurs ;
197 polisseurs de roses, dont 2 chômeurs.
35 sertis. de roses, tous au travail ;
19 débr. de roses, dont 1 chômeur ;
258 cliveurs, dont 18 chômeurs ;
426 scieurs, dont 5 chômeurs ;
170 frotteurs, dont 3 chômeurs.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 158.166.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 108.680.

**

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 19 au 25 Août	4.932	922
Du 26 Août au 1 ^{er} Sept....	5.116	735
Du 2 au 8 Septembre	5.228	691
Du 9 au 15 —	5.231	664
Du 16 au 22 —	5.185	716

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

304 scieurs occupés, 48 chômeurs, dont 3 femmes ;
3.072 polisseurs de brillants occupés, 340 chômeurs, tous hommes ;
561 sertisseurs de brillants occupés, 62 chômeurs, dont 2 femmes ;
546 débruteurs de brillants occupés, 144 chômeurs, dont 99 femmes ;
262 polisseurs de roses occupés, 42 chômeurs, tous hommes ;
102 sertisseurs de roses occupés, 17 chômeurs, dont une femme ;
196 débruteurs de roses occupés, 38 chômeurs, dont 10 femmes ;
35 chatonniers occupés, 6 chômeurs, tous hommes ;
107 cliveurs occupés, 19 chômeurs, dont 4 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 12.003,50.

Pour tous vos envois de

fonds à notre adresse

Qu'il s'agisse de :

Cotisations au Syndicat de St-Claude ;

— à l'Union Nationale ;

— à l'Alliance Universelle ;

Dons au Rayon de Soleil ;

Abonnements à l'*Ouvrier Diamantaire*, etc.

Utilisez notre compte de chèques postaux :

E. PONARD, St-Claude, C/C. 8147, DIJON

COMpte-rendu des séances

DU

VII^e Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires

Tenu à STUTTGART (Allemagne), dans l'immeuble "Schonblick" (am Weissenhof)
du 8 au 11 JUILLET 1929, sous la présidence de Henri POLAK

Etaient présents : Le Bureau de l'A.U.D. : Henri Polak, Président ; Louis Van Berckelaer, Secrétaire ; Bernard Van Praag, Trésorier ; Herman Van Doeselaer (Belgique) ; Edmond Ponard (France) ; Carl Schott (Allemagne) ; Isidore Voët (Pays-Bas), Membres.

Les délégués. — Allemagne : G. Bernard, J. Mohr ; K. Exchbach ; W. Schuch ; K. Rehbein ; P. Dassbach ; H. Reusswig ; R. Everling ;

Amérique : A. Meyer ;

Angleterre : W. Jacobs ;

Belgique : J. Bartels ; K. Biot ; A. Bleus ; A. Ceulemans ; A. Daems ; T. Darden ; J. Lambrechts ; B. Mendes ; J. Rubens ; L. De Tiège ; F. Trouillard ; L. Valckx ;

France : P. Lebon ; A. Fontaine ; J. Grosponir ;

Pays-Bas : A. N. D. B. : K. Bonn ; S. Hartog ; S. A. Rabbie ; Betsalel : Ij. Drukker ; L. Parsser ; Christelyke Vereeniging ; J. H. Bolkestein ; A. C. Schimmel ;

Suisse : (représentée par la France).

Les traducteurs : Korrecki ; A. De Rosa ; G. Schmook ;

Le rapporteur : G. Schmook.

Absences motivées : Du Bureau de l'A.U.D. : Edouard Danckaerts (Belgique), retenu à Anvers à cause des préparatifs nécessaires au paiement de l'indemnité dûe pour la période des vacances.

Des délégués : K. Rehbein (9-11 Juillet), retenu à Berlin à cause de divers votes par appel nominal au Reichstag.

**

Le lundi 8 juillet 1929, tous les membres du Congrès sont présents à 10 heures.

Henri Polak préside et ouvre le Congrès en prononçant les paroles suivantes :

Chers camarades, ce m'est un plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue dans cette salle et je déclare ouvert le septième Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires.

Notre ami Schott aimerait vous adresser la parole au nom du *Deutscher Metallarbeiterverband* avant que nous nous mettions au travail. Par conséquent, la parole est à Schott.

Schott. — Chers camarades, le *Deutscher Metallarbeiterverband* et sa direction m'ont chargé de vous souhaiter la bienvenue en leur nom à l'occasion de votre entrée à Stuttgart, où vous allez tenir votre Congrès international. Il est d'usage de ne pas toujours tenir les Congrès dans un seul pays et par conséquent nous avons proposé à votre Bureau de tenir le Congrès des ouvriers diamantaires en Allemagne cette fois-ci. Mais il existe encore une autre raison. Le *Metallarbeiterverband* se voit obligé, par certaines circonstances, de déplacer son siège à Berlin. Cela aura lieu en 1930, et de ce fait les possibilités de tenir un Congrès dans la ville où le *Metallarbeiterverband*, auquel les ou-

vriers diamantaires allemands appartiennent, a résidé si longtemps, seraient perdues. C'est avec un réel plaisir que nous avons constaté que le Bureau de l'A.U.D. a bien voulu accéder à notre proposition et nous sommes heureux de vous recevoir après les événements qui se sont succédés ces dernières années, maintenant qu'il est établi que des rencontres internationales peuvent avoir lieu dans des circonstances quasi normales.

M'est avis qu'il n'est pas rigoureusement nécessaire que je vous explique pourquoi les ouvriers diamantaires allemands sont organisés dans le *Metallarbeiterverband*. Toutes ces choses vous sont assez connues. Toutefois, j'ose attirer votre attention sur le fait que cette affiliation n'est pas l'œuvre du hasard. Les ouvriers occupés dans l'industrie joaillière, qui s'était concentrée aux alentours d'Idar et de Hanau, étaient déjà des nôtres et on peut considérer comme un effet de la logique que les ouvriers diamantaires se soient laissés conduire par une même suite dans les idées quand les centres d'industrie diamantaires naquirent, en sollicitant leur admission. Et ma foi, jusqu'à ce jour, ils ne se sont pas encore plaints que leur choix les ait poussés vers la plus forte organisation qui soit.

Afin de vous permettre de vous rendre compte de la force que le *Metallarbeiterverband* représente, je dois avoir recours, malheureusement, aux chiffres. Je ne veux pas vous lasser, mais c'est indispensable. Résumons vite : notre organisation compte à peu près un million de membres et occupe un personnel atteignant le millier. 240 sections sont installées dans des bureaux leur appartenant et sont desservies par des hommes de confiance rétribués ; 400 centres sont dirigés par des volontaires non-payés. Le *Metallarbeiterverband* englobe 37 branches assimilées. Ainsi, il a été possible de grouper dans un seul grand organisme tous les ouvriers à un quelconque travail sur métaux, depuis le rude ouvrier travaillant dans les minerais jusqu'à l'opticien. Cela explique aussi la raison d'être de l'affiliation des ouvriers diamantaires.

Qu'une organisation pareille exerce de l'influence sur la politique du pays et sur son économie, c'est un fait incontestable. Notre organisation — et par conséquent ses membres — sont représentés dans les organismes administratifs des villes, des provinces et des pays. Des mandataires sont sortis de nos rangs : des plénipotentiaires de tout genre. Nous avons fourni des préfets de police et même des ministres. Le ministre prussien Grezinsky est un des nôtres ; Severing et Wissel sont encore nos membres. Nous possédons 80 immeubles dans 70 villes du Reich ; nous disposons de deux imprimeries et toutes sortes d'autres installations nous appartiennent encore, dont la création nous a semblé nécessaire dans la lutte journalière.

Ces installations et la force qui en est la résultante nous donnent en même temps l'occasion de travailler au bonheur de nos membres sous divers points de vue. Parmi les documents que vous avez devant vous, vous trouverez un album se rapportant à notre *Wirtschaftsschule*, un internat où des cours sont donnés par des spécialistes à ceux qui se destinent à entrer dans nos cadres. Là, nos leaders de demain entendent exposer les bases fondamentales de notre action qui leur serviront de points d'appui. Cette école est le premier internat de ce genre qui ait été fondé.

Il va de soi que pour de telles initiatives l'on doit pouvoir disposer de fonds. Les fonds nous proviennent des cotisations perçues. Je vais vous citer à titre d'information quelques chiffres se rapportant à des dépenses que nous avons faites l'année dernière : notre organe nous a coûté 1.200.000 marks. Pour le service médical 8 millions de marks furent dépensés ; 250.000 marks pour allocation de chômage. Les grèves nous coûtèrent 14 millions 500.000 marks. La *Wirtschaftsschule* nécessita une dépense de 250.000 marks.

Pendant les dernières années, la prospérité ne nous a pas gâtés : en raison des diverses crises économiques et après la liquidation de l'héritage que l'inflation nous avait laissé, nos effectifs n'étaient plus que de 600.000. Par une activité syndicale constante, et non pas à cause d'une situation meilleure — qu'on le saisisse bien — il nous a été possible d'atteindre le million.

Je ne vous raconte pas tout cela, et je ne vous cite pas tous ces chiffres pour faire le beau sire. Je vous donne ces détails pour vous démontrer qu'ils représentent une force solide qui s'impose à l'attention ; je vous les donne pour vous faire voir que nous nous sommes appliqués à dresser vis-à-vis de la force du capitalisme et de l'influence de l'industrie lourde, concentrée, la force des travailleurs. Nous voulons étendre cette influence afin de pouvoir disposer des grandes masses aux moments propices : cette force nous permet de livrer des batailles énormes ; de nous entendre avec d'autres corporations analogues et de mener la lutte sans avoir recours aux deniers des autres camarades.

Nous sommes au comble de la joie parce que vous avez voulu résérer un bon accueil à notre demande. Nous espérons que vos travaux seront couronnés de succès. Nous formulons les meilleurs vœux pour vos délibérations. Nous vous souhaitons cordialement la bienvenue dans cette ville, et il nous serait agréable d'apprendre que votre séjour vous aura causé une véritable joie. (Applaudissements).

Le président. — C'est avec grand plaisir que nous avons entendu les paroles aimables prononcées par Schott au nom du *Metallarbeiterverband* en guise de salutations. Non seulement nous avons écouté avec plaisir,

mais avec une certaine admiration. Tous ceux qui se connaissent un peu en histoire, savent très bien que le *Metallarbeiterverband* compte parmi les meilleures organisations du monde. C'est lui qui a montré le chemin à vrai dire aux autres syndicats. C'est sous la conduite du vieux Alex. Schlieke que l'idée de la formation de ces organisations puissantes a pris forme, des organisations reposant sur une base solide, selon laquelle il n'existerait plus de cloison étanche entre les organisations de branches assimilables. Et ainsi, il a été possible de créer des organismes ayant une sphère d'action maximum relevant d'une seule direction centrale. Le *Metallarbeiterverband* a dû réaliser complètement cette suite d'idées, il nous a précédé et ce n'est pas sans causes qu'il occupe une place d'honneur parmi les troupes de combat magnifiques que les ouvriers ont su mettre sur pied.

Bien qu'on sache où en sont les choses, l'admiration nous surprend quand même quand on nous énumère, comme cela vient d'être le cas, ce que les hommes du *Metallarbeiterverband* ont su réaliser.

Les ouvriers diamantaires considéreront comme un honneur de pouvoir appartenir à cette organisation. Ils peuvent s'ennorgueillir. Toujours ils ont pu compter sur une aide des plus efficaces, et nous n'avons jamais manqué d'apprécier avec gratitude, ce que le *Metallarbeiterverband* a fait pour nos camarades et pour nous. Il est agréable de pouvoir constater que la plus grande, la plus imposante organisation du monde n'a jamais reculé devant la peine ou les frais pour seconder le petit groupe d'ouvriers diamantaires dans sa lutte. Nous devons lui témoigner notre gratitude pour le fait que cette grande organisation n'a jamais traité cette petite branche en quantité négligeable, et parce qu'elle s'est évertuée à faire autant pour les ouvriers diamantaires que pour les métallurgistes proprement dits, si ce n'est plus.

Pour tous ces actes accomplis envers nous, nous exprimons notre vive gratitude au *Metallarbeiterverband* et notre reconnaissance ne fait que s'accroître quand nous nous rendons compte de la façon exemplaire avec laquelle ce Congrès fut préparé, et de la peine qu'on s'est donné pour réunir dans ce local tout ce qui peut nous faciliter la tâche.

Vous m'autoriserez donc, j'en suis convaincu, à remercier chaleureusement la Direction centrale du *Metallarbeiterverband* de la part de vous tous. (*Applaudissements*).

Quand nous entendons parler de ce grand effectif d'un million de membres; de ce nombre respectable de représentants et de magistrats dans les administrations publiques ; de ces dépenses et de ces recettes, et quand on nous dessine la formidable machinerie qu'une organisation pareille représente, alors — je ne parle que pour moi, maintenant — on est bien obligé de convenir qu'on est plutôt de taille minime. Nous nous trouvons ici, représentant quelque 23.000 ouvriers. Ce chiffre est si peu de chose en comparaison du million d'ouvriers réunis dans la Fédération allemande, que je me demande si nous ne sommes pas un peu trop insignifiants pour être reçus ici de façon si pompeuse ? En effet, que serions nous dans les luttes comme le *Metallarbeiterverband* les connaît, où des forces industrielles, coordonnées sous diverses formes, attaquent les ouvriers ?

C'était avant la guerre pendant un séjour à Berlin que j'allai voir le Bureau de la section

berlinoise du grand *Metallarbeiterverband* qui nous reçoit ici. Ce n'était donc que le siège d'une section ! Mais tous nos sièges y pouvaient danser aisément à la ronde. Je vis devant moi une grande porte, portant en caractères bien gros A. E. G. (Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft); à côté d'elle, j'en vis une deuxième mentionnant le nom Siemens Schuckert, et à côté de celle-ci il y en avait une troisième où je lis encore un autre nom.

Tous me rappelèrent de grandes firmes industrielles, et dans ma naïveté je demandai si, par hasard, ces firmes avaient leur bureau dans ce même immeuble. Mais on me répondit que ces chambres ne donnaient abri qu'aux dirigeants chargés de trouver des solutions aux conflits survenant dans les usines dont les noms figuraient sur les portes. Quand je vous dis maintenant que l'A. E. G. occupait 70.000 hommes et Siemens Schuckert 55.000 hommes avant la guerre, alors il vous sera peut-être possible de vous faire une idée de l'importance de cette section du *Metallarbeiterverband*. En y repensant mon esprit se demanda : que représente notre Alliance Universelle Diamantaire à côté du *Metallarbeiterverband* ? dont quelques sections comptent plus de membres que toute notre industrie n'en occupe. Dans l'industrie diamantaire le patron qui occupe plus de 500 ouvriers est une exception.

En contemplant de pareils exemples, on se rend compte de sa propre infériorité. Vrai, nous ne saurons rêver d'effectifs pareils. Le nombre d'ouvriers que nous représentons ne saurait être bien plus grand, mais en tant qu'industrie nous sommes tellement insignifiants dans le monde ! Certes, on pourrait bannir notre métier de ce monde sans que l'humanité sans ressentie. Le monde pourrait vivre sans notre produit. Nous sommes donc un groupement petit et isolé, de par les circonstances, mais... ce groupement, lui aussi, a des intérêts et il appartient à nous autres de nous en charger. Ce groupement doit pouvoir mener une existence appréciable, du moment qu'on veut bien de son travail. Il se pourrait que ce ne soit plus le cas plus tard, mais en gens pratiques il nous faut veiller à ce que les ouvriers occupés dans l'industrie puissent vivre dignement. Et considérée du point de vue capitaliste cette existence peut même être très belle, car l'on paie des prix assez estimables pour la marchandise finie, et il n'existe pas de raison justifiant une existence moins bonne.

Nous avons toujours tâché d'améliorer autant que possible la position de l'ouvrier diamantaire. Aux Pays-Bas il existera déjà — il y a 60, voir 70 ans de cela — une organisation aux définitions bien établies et relativement forte pour ce temps-là. D'autres organisations lui ont succédé aux Pays-Bas et en Belgique ; plus tard encore les autres pays ont suivi. Et il vaut bien la peine de passer mentalement en revue l'histoire et de constater combien de difficultés se sont dressées et qu'il a fallu abattre ; comment on a dû s'adapter pour rester debout ; quelle âpre lutte on a dû livrer, combien d'échecs amers ont su détruire tout ce qu'on avait pu réaliser en plusieurs années. Nous avons eu notre part de difficulté ! Et largement ! Ceux qui ne connaissent pas la situation disent : « Mais cela ne peut avoir aucune influence que vos salaires soient un peu au-dessus du niveau général ; il n'est pas nécessaire qu'il y ait de l'indulgence ; ce doit être bien facile que d'obtenir de bon-

nes conditions de travail ; que de disposer d'organisations fortes, de caisses bien remplies ; que de tenir la main à une discipline de fer, le prix de la marchandise finie n'ayant aucune influence ». La réalité démontre que ce fut tout le contraire. Nos ouvriers ont connu des années où ils étaient réduits à la misère, et du moment que nous avions balayé le terrain par un travail assidu, de nouvelles difficultés surgissaient. Voici qu'à nouveau le peu de prospérité dont nous nous réjouissons est à nouveau menacé ! Et cette fois-ci la menace nous vient d'un côté que nous redoutons le moins : l'Afrique du Sud. Les faits que je commente ne sont pas encore assez mûrs pour qu'il soit possible de se hasarder avec quelque chance de succès à des prévisions plus ou moins sûres. Mais la menace existe. Je ne vais pas ouvrir la discussion générale maintenant, bien que j'avancerai quelques idées au sujet de cette question, mais je tiens à vous dire ici ce que j'ai à vous communiquer parce que cette affaire sert de plat de résistance à ce Congrès. On pourra considérer cette partie de mon discours comme introduction à la discussion de certain point figurant à l'ordre du jour, discussion qui se tiendra ultérieurement.

Les origines de ce qui se passe en Afrique du Sud datent déjà de 1919, quand le gouvernement sud-africain était dirigé par un ministère qui n'avait pas la constellation actuelle. Le ministre Smuts était au gouvernail et une loi fut votée tendant à la protection de l'industrie diamantaire en Afrique du Sud. Cette loi prévoit que des faveurs seront accordées à tous ceux qui fabriqueront sur place. L'exportation étais grevée d'une taxe de 5 %, montant que l'on a porté à 10 %. Avant la guerre déjà des voix s'élevèrent en Afrique du Sud pour réclamer d'autres mesures plus rigoureuses. En 1919, le gouvernement Smuts dut se retirer et le parti nationaliste sous la présidence de Hertzog, en collaboration avec le parti ouvrier, prit la direction.

Un des points du programme qui avait fait élire le nouveau gouvernement était justement la protection de l'industrie. Une nouvelle loi fut votée, dont les conséquences furent minimes : quelques petites usines étaient fondées menant une vie plutôt précaire. En 1926 toutefois la loi fut amendée et de nouvelles dispositions ont été formulées ; de façon extraordinaire on s'immisca dans la vie industrielle tant dans le domaine de la production que dans celui de la manipulation de la matière première.

L'intervention gouvernementale eut cette conséquence heureuse que la production alluvionnaire qui nous causait tant de soucis serait contrôlée directement, mais en même temps le gouvernement prit conscience qu'il tenait en mains par ce contrôle-même la possibilité de fonder une industrie sud-africaine. Cela lui était de haute nécessité parce qu'il avait à nourrir une population blanche très pauvre dont il ne savait que faire. Le pays ne possédant pas assez de débouchés industriels et voulant assurer du travail à cette population, le gouvernement avait eu l'idée de créer une industrie diamantaire. Son point de départ absolument justifiable d'ailleurs était donc le suivant : nous possédons la matière première il nous faut donc tâcher de créer une industrie nationale qui puisse travailler ces matières premières.

Il est connu que le gouvernement sud-africain s'est approché de divers fabricants

importants leur demandant de lui venir en aide, de fonder des fabriques et de faire des apprentis, (sud-africains, cela va sans dire). Mais tous les fabricants autant les néerlandais que les belges en question ont toutefois refusé de donner dans le panneau.

Voilà que le hasard voulut qu'un certain Korbf erra à l'aventure dans les contrées sud-africaines. C'est un homme d'origine polonaise qui avait séjourné à Anvers où il avait fait partie d'une Société exploitant une scierie, et qui avait une petite usine à Londres pendant la guerre. Il avait déjà tenté d'avoir des relations avec le Gouvernement. Et de par les relations qu'il avait quand même su s'établir en Afrique du Sud, une convention pût être passée avec les frères Rosenstrauch, une espèce de gens très enclins à l'aventure, qui s'étaient occupés de commerce de diamants bruts en Guyane anglaise et au Brésil, mais qui étaient pour le reste des fabricants de minime importance. Le Gouvernement pût conclure un contrat avec Rosenstrauch, stipulant que la firme érigerait une usine dans laquelle un grand nombre d'apprentis trouveraient place. Ces apprentis constitueront la base de l'industrie diamantaire sud-africaine de l'avenir.

On se demande maintenant (et nous sommes beaucoup à nous le demander) comment le Gouvernement sud-africain a bien pu contracter avec pareilles gens. Mais nous ne pouvons que nous étonner et accepter les faits.

Nous connaissons les sources où ces Messieurs trouvent les capitaux nécessaires, et dans le plus récent numéro du *De Diamantbewerker* nous pouvons lire que nous nous efforçons encore de mieux savoir.

Si le Gouvernement sud-africain s'était borné à la création d'une industrie diamantaire sur le sol sud-africain tout en usant des méthodes ordinaires, légales et commerciales, nous aurions dû nous incliner, bien que nous l'aurions regretté, car il est compréhensible qu'un Gouvernement, tâchant de combattre le chômage parmi ses ouvriers, cherche une issue quelconque. Il est même de son devoir d'examiner les possibilités qui pourraient assurer du pain à sa population. Dans ces circonstances, un Gouvernement pense toujours et en premier lieu aux matières première dont il dispose. Tout cela est très logique.

Mais ce Gouvernement prit un autre chemin. De prime abord et sans mâcher les mots il fit entendre non pas qu'il avait l'intention de créer un centre d'industrie, mais bien qu'il lui faudrait toute l'industrie diamantaire. L'Afrique du Sud deviendrait le pays, l'unique pays où le diamant serait travaillé. « Nous devons avoir tous ces milliers d'ouvriers diamantaires », telle était la devise. L'industrie diamantaire sud-africaine s'achèterait au prix de la nôtre.

Et des paroles il en venait aux actes.

Le Gouvernement sud-africain accorda certaines faveurs aux Rosenstrauch afin de leur permettre de faire une concurrence effective au commerce étranger.

Ces faveurs avaient divers aspects :

1^o la firme était exonérée du droit de 10 % à payer sur des marchandises exportées, ce qui représente une assez jolie somme !

2^o la firme avait le droit de choisir aux guichets des producteurs les marchandises qui lui conviendraient !

Ceux qui connaissent les usages de vente de Londres savent que l'acheteur doit acheter ce que le Syndicat veut bien lui offrir ; cela

veut dire que les lots contiennent des marchandises utilisables et inutilisables pour l'acheteur. La conséquence en est que le prix d'achat des marchandises utilisables est grevé assez sensiblement vu qu'il doit s'augmenter des marchandises inutilisables. Il faut ajouter que ces parties ne présentent pas toujours le caractère d'être soigneusement composées et qu'il peut advenir donc que l'acheteur doit payer les prix fixés pour les bonnes marchandises, bien que les siennes soient mauvaises.

3^o La firme obtint l'autorisation de pouvoir exporter du diamant partiellement travaillé, dont la grosseur n'atteindrait pas le carat. D'abord les droits perçus furent diminués ; l'exonération suivra. Il leur suffit donc de scier un diamant en deux, ou de présenter à l'exportation des morceaux provenant du clivage pour que la taxe ordinaire ne soit pas perçue. Ils sont donc à même d'importer ces marchandises à des prix bien plus bas que ceux payés ailleurs (il y a une différence de 5 à 10 %).

Même si l'Etat exerce un contrôle sévère, cette faveur représente déjà quelque avantage sensible ; mais l'on peut bien admettre que les fonctionnaires chargés de ce service ne seront pas des experts en la matière (comme cela est d'ailleurs le cas très souvent) et que par conséquent les mailles du filet seront toujours assez grandes pour que certaines marchandises échappent, tout en ne considérant pas l'éventualité que les gens du contrôle pourraient bien avoir un bégum pour la couleur convaincante de certains billets très répandus.

On prétend maintenant — mais on ne le sait pas au juste — que la firme peut acheter aux mines, les marchandises choisies, aux prix payés par le Syndicat même, ce qui fait même qu'elle aurait obtenu un avantage de plus équivalant les bénéfices réalisés par le Syndicat lui-même.

Et l'ensemble de ces faveurs se chiffrerait donc à 20 % vis-à-vis des autres concurrents, tout en laissant de côté les autres avantages réels.

Par dessus le marché un subside de 30.000 livres payables en cinq ans lui fut accordé. De tout ceci il peut être aisément déduit qu'on veut miner les moyens d'existence des autres centres diamantaires, car les priviléges et avantages cités n'ont plus rien de commun avec une tentative loyale tendant à la création d'une industrie. Ils sont le résultat d'une tentative acharnée pour ruiner sans merci les vieux centres industriels.

Voilà pourquoi l'A. U. D. a défendu aux ouvriers de se faire embaucher. Son avis se trouva formulé en un manifeste succinct, mais énergique, qui fut traduit dans les différentes langues requises, et distribué dans les divers pays pour lesquels le problème se pose.

Le Bureau de l'A. U. D. n'est pas composé de gens si naïfs et simples d'esprit qu'ils eussent cru, ne fût-ce qu'un instant, que tous les membres, jusqu'au dernier, suivraient le mot d'ordre. Dans un effectif de 23.000 hommes, il se trouve toujours bien quelques dizaines de gens à l'esprit inquiet et aventureux qui raffolent de choses exotiques ou qui cherchent à se dérober aux tâches journalières. Et il est très curieux de pouvoir constater que ceux qui furent les premiers à risquer le coup à Idar, marchent à nouveau parmi l'avant-garde.

Il va sans dire que tous dans cette affaire sont mûs par des mobiles personnels, et no-

tamment par la question financière. Aux yeux des gars hardis, le salaire, et ce qu'ils pourront épargner de ce salaire pour qu'ils deviennent des richards en peu de temps, doit primer tout. Alors la solidarité a tout à fait déguerpis ; l'égoïsme pur et simple bat la mesure ; la chanson se nomme : « Pourvu que ce soit moi qui m'enrichisse ! »

Ce qui était à prévoir est arrivé : Rosenstrauch a pu trouver quelques dizaines d'ouvriers prêts à commencer « l'élevage » des apprentis.

Peu de temps après, un deuxième cas se présenta. Les grands producteurs des marchandises brutes (car ce ne serait pas exact que de parler dans ce cas du Syndicat de Londres) sortirent aussi un plan tendant à l'érection d'une usine. Ils se mirent en rapport avec le Bureau de l'A. U. D. On avait l'intention de bâtrir une usine pouvant comprendre 20 polisseurs. Le nombre d'ouvriers ne dépasserait pas ce total ; et l'on ne travaillerait que pour le compte du Syndicat des Bruts. De prime abord on déclara être disposé à arrêter les conditions de travail de commun accord avec l'A. U. D. Pour toute chose on s'entendrait avec l'A. U. D.

Nous ne connaissons pas les mobiles prédisant ici. On risqua des suppositions ; des gens donnèrent leurs avis, mais dans tout cela il n'y a rien de certain. Mais nous étions d'avis que le Syndicat doit avoir eu des intentions spéciales dont les effets ne pourraient porter préjudice aux anciens centres, vu que le Syndicat n'a aucun intérêt à la création d'une industrie sud-africaine ; d'ailleurs l'industrie en général ne les intéresse pas, étant donné que le Syndicat vit des bénéfices réalisés sur la vente des marchandises brutes. L'A. U. D. contracta donc avec cette entreprise.

Puis vinrent d'autres firmes d'Anvers et d'Amsterdam ; ils eurent à nous proposer la même chose et pour certains cas des conventions analogues furent passées.

En dehors de ces cas spéciaux, quelques autres firmes essayèrent encore d'embaucher des ouvriers sans nous avertir, et il leur fut donné de trouver quelques dizaines d'ouvriers, pour la plupart d'origine anversoise. Il y a même un entrepreneur qui tâche d'embaucher des hommes en restant lui-même en Afrique.

Voilà la situation telle qu'elle est pour le moment ; tout de même il faut y ajouter que du jour au lendemain des événements se passent dont l'importance se manifestera plus tard pour ceux qui suivent les péripéties de cette histoire.

Il y a par exemple ceci : nous avions contracté avec une certaine firme qui a déjà bâti une usine en Afrique du Sud ; voilà qu'elle se voit placée devant une très grande difficulté par le Gouvernement sud-africain. En effet, celui-ci vient de communiquer aux entrepreneurs qu'ils ne pourront plus disposer de la matière première dans les conditions connues, s'ils ne prennent pas d'apprentis. Il faut bien se dire aussi que cette firme n'a pas su obtenir les avantages réservés aux Rosenstrauch. Voilà donc que l'octroi des priviléges par le Gouvernement, en vertu de la loi, dépendra de l'embauchage d'apprentis.

(A suivre).

On demande un débruteur pour la petite pierre.

S'adresser à la Permanence.

A QUOI BON

Mettre un cercle si tu ne prends pas la peine de le râcler de temps à autre ?

Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, St-CLAUDE (Jura)

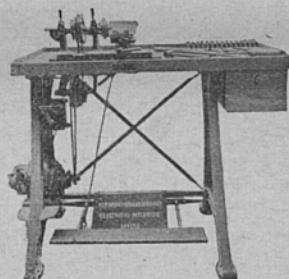
Spécialité d'Imprimés commerciaux et Administratifs

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude
R. O. St-Claude 1961

Le Gérant, Edmond PONARD.



Les Dops L. MARCHANDEAU
sont en vente à la Permanence
Essayez-les... Il ne vous en coûtera pas un sou.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

V^{VE} F. BRANT-GRAIN DORGE & C^{IE}
3, rue des Récollets, 3
ANVERS (Belgique)

— Consultez-nous pour nos Moulin transportables —

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

CIMENT

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence

LA

TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE LASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX	A la Permanence... 5 francs
	Par la Poste..... 5 fr. 25

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc.. adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !..

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier
Dops mécaniques et Dops « Idéal »
Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants
Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur
Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'Industrie, Anvers 1921
Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923
Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923
Concours d'Étalages, Illumination et Décoration
1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières
Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale